



## DROITS ET RESPONSABILITÉS EN CLASSE

<b>Thèmes</b>	Droits de l'enfant en général, universalité, non-discrimination
<b>Âge</b>	10 – 18 ans
<b>Taille du groupe</b>	10 – 25 participant.e.s
<b>Type d'activité</b>	Travail de groupe, discussion collective
<b>Résumé</b>	Les participant.e.s dressent une liste de choses qui contribuent à leur bonheur. Après une discussion en petits groupes, une liste collective est établie par la classe. S'ensuit une discussion collective sur les responsabilités associées aux droits.
<b>Objectifs</b>	Les participant.e.s réfléchissent aux droits et aux responsabilités. Les participant.e.s constatent que les droits s'appliquent à tous.
<b>Préparation</b>	/
<b>Matériel</b>	Papier et stylos pour tous les participant.e.s

### Instructions

- Demandez aux élèves: « Que peut-on faire pour que chacun.e de vous se sente heureux.se et en sécurité dans cette classe? »
- Les élèves travaillent individuellement: ils/elles recherchent cinq idées qui pourraient aider. Ils/elles les écrivent ou les dessinent.
- Ensuite, ils/elles forment des petits groupes de deux. Ils/elles présentent les un.e.s aux autres ce qu'ils/elles ont trouvé et essaient de choisir ensemble 5 idées parmi leurs listes respectives. Enfin, ils/elles se regroupent par 4, parcourront la liste de choix des deux duos et font un nouveau choix final de 5 idées.
- Une liste collective peut maintenant être établie à partir de celle des différents groupes.
- Après cette discussion sur ce qui est nécessaire pour obtenir une classe heureuse et sécurisante, l'enseignant.e explique:
- « Tout le monde a le droit de se sentir en sécurité et heureux.se à l'école. Un droit, c'est quelque chose que vous possédez, simplement parce que vous êtes un être humain. Vous n'avez rien à faire pour mériter ou obtenir ce droit. Rappelez-vous: **tout le monde a les mêmes droits**. Si c'est un droit pour vous, c'est aussi un droit pour tous les autres. Personne ne mérite un droit plus que quiconque. »

Si nous faisons valoir nos droits, nous ne pouvons pas pour autant enfreindre les droits d'autrui. Par exemple: tu as droit à l'information, mais cela ne signifie pas que tu peux te permettre de lire le journal intime de ton ami, car tu violerais alors son droit à la vie privée. Nous devons donc faire attention aux droits des autres dans tout ce que nous faisons. C'est la **responsabilité** de chacun d'entre nous. »

- Les élèves peuvent alors réexaminer la liste qu'ils ont établie avec la classe et aborder les questions suivantes lors d'une discussion collective:
  - Si nous disposons de ces droits, quelles sont par contre nos responsabilités?



- Comment pouvons-nous éviter de violer les droits des autres?
- Comment pouvons-nous aider à protéger les droits des autres?
- Existe-t-il des différences entre les droits et les responsabilités des enseignant.e.s (et des autres adultes) et ceux des enfants?
- Quand certains droits sont-ils bafoués? Trouvez des exemples issus de votre propre vie, du monde qui vous entoure, de l'actualité ...
- Pourquoi certaines personnes se comportent-elles de la sorte?
- Comment vous sentez-vous quand quelqu'un ne respecte pas vos droits?
- Que ressentez-vous lorsque vous devez arrêter quelque chose que vous aimez faire, parce qu'en faisant cela vous violez les droits d'une autre personne?
- La classe pourrait également dresser une liste des responsabilités associées à sa liste de droits.
- Il est possible d'utiliser la liste des droits et des responsabilités obtenue comme une 'charte' de la classe, et de la recopier joliment, en grand, avant de faire signer la charte par toute la classe, puis de mettre ce document bien en évidence dans la classe.

## Variantes

Pour certains groupes, il peut être judicieux d'organiser un brainstorming - coordonné par l'enseignant.e - avec classe à propos de la première question et de parvenir ainsi à une liste de droits.

